



Ensemble
Éliminons la violence envers les enfants

World Vision
Pour les enfants

Terme de référence (TDR) pour fourniture de produits d'entretiens pour une période d'un (1) an renouvelable.

QUI SOMMES-NOUS

World Vision International est une organisation chrétienne humanitaire, de développement et de plaidoyer dédiée au travail avec les enfants, les familles et communautés vulnérables pour surmonter la pauvreté et l'injustice. Fondée en 1950, l'association humanitaire World Vision est la 1ère ONG de parrainage d'enfants au monde, avec 4 millions d'enfants parrainés sur tous les continents. Présente dans plus de 100 pays, World Vision International est au service de tous, sans distinction de religion, de race, d'ethnie ou de sexe. Nous luttons de manière très concrète contre toutes les formes de pauvreté et d'injustice à travers nos programmes de développement transformationnel durable, d'aide humanitaire d'urgence et nos actions de plaidoyer. C'est ce à quoi s'adonne la World Vision International en Haïti depuis son établissement en 1978.

Notre Vision

Notre **vision** pour chaque enfant : la vie dans toute sa plénitude. Notre **prière** pour chaque être : la volonté d'y parvenir. Notre vision s'exprime en faveur **des enfants, pour le changement et pour la vie**. Elle s'inspire de l'évangile selon saint Jean (10, 10) : « Moi, je suis venu afin que les hommes aient la vie, une vie abondante ».

Contexte:

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, World Vision acquiert régulièrement des biens et services nécessaires au fonctionnement de ses bureaux. (National ET régionaux)

Règles d'éthiques,

En tant que valeur fondamentale pour aider à réaliser notre mission, World Vision embrasse une culture d'honnêteté, d'intégrité et de pratiques commerciales éthiques et attend la même chose de nos partenaires commerciaux. Plus précisément, nos processus d'approvisionnement sont équitables et transparents et donnent à tous les fournisseurs une chance égale de gagner. Nous ne tolérons pas la fraude ou la corruption, y compris les pots-de-vin, les relations familiales non divulguées ou les relations personnelles étroites entre les fournisseurs et les employés de World Vision ou d'autres pratiques non éthiques.

Tout fournisseur qui tente d'engager ou s'engage dans des pratiques de corruption avec un employé de WV verra sa proposition disqualifiée et ne sera pas sollicité pour des besoins futurs

Objectif de l'appel d'offres

Par le biais de cet appel d'offres, World Vision invite tous les fournisseurs potentiels à soumettre leur proposition pour la catégorie d'achat décrit ci-dessous afin de signer un contrat à long terme pour une période d'un an renouvelable si possible.

1- Produits d'entretiens et de nettoyage.

Questions. Les questions ou demandes d'éclaircissement concernant cet appel d'offres doivent être soumises par écrit à procurement_inbox@wvi.org

La date limite pour les questions est au plus tard le 7/ Juillet /2022

World Vision n'est pas tenu d'accuser réception des questions tardives. Les questions et les demandes de clarification par téléphone sont strictement interdites.

Suite à cette sollicitation, World Vision sélectionnera les vendeurs jugés capables de fournir les biens mentionnés et qui répondent aux critères de qualification.

A qui s'adresse cet appel d'offres?

Cet appel d'offres s'adresse à tous les opérateurs économiques en Haïti qui sont dans le domaine de la vente de produits de nettoyage qui répondent aux exigences suivantes :

- Avoir un établissement commercial avec des livraisons permanentes en Haïti.
- Être en bonne situation financière et disposer d'un compte bancaire au nom de l'entreprise ;
- Accepter les paiements par virement bancaire au nom de l'entreprise ;
- Fournir une garantie suffisante quant à la valeur, la durabilité et la qualité des produits offerts et des services offerts, y compris les services après-vente ;
- Être en possession de documents administratifs suivants :

1- Copie certifiée commnuquant les satuts de votre société enregistrés au Ministère du Commerce et de l'Industrie; la copie du journal dans lequel l'Avis de Formation a été publié et votre carte d'identité professionnelle du ministère du Commerce et de l'Industrie.

2- Patente et Quitus à jour; immatriculation fiscale de l'entreprise et du propriétaire; Preuve de l'existence de l'entreprise (Copie d'un bordereau de la DINEPA, ou de l'ED'H, ou etc.) et tous les autres documents mentionnés dans le formulaire d'enregistrement des fournisseurs

Présentation du dossier

Tout Opérateur économique intéressé par cet appel doit déposer son dossier de candidature au plus tard le 25 Juillet 2022 à 1heures - avec la mention " Appel d'offres- WVI-HAITI-2022-AO-00111- Fournitures de produits d'entretiens et de nettoyage " dans une enveloppe fermée à l'accueil du bureau de World Vision situé au 9, impasse Hardy, Pétion-Ville, Juvénat.

Tous les dossiers doivent être rédigés en français, signés et datés par un employé autorisé de l'organisation (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées).

Le dossier déposé avec un accusé de réception doit contenir :

- Une présentation de l'entreprise ;
- Une description des principales activités de l'organisation ;
- Les formulaires en annexe remplis et tous les documents légaux requis
- La liste de prix requise et un catalogue de produits si possible.

Évaluation et Attribution

Le comité de sélection de World Vision sélectionnera le (s) soumissionnaire (s) sur la base d'une évaluation des critères qui sera faite sur une échelle de 100 points dans le tableau ci-dessous :

Infrastructures	Capacité Juridique	Expérience dans le secteur	Meilleur prix	Qualité des produits :	Termes et condition de paiement.	Coordonnées bancaires	TOTAL
Existence d'un bureau ou siège réel (10 pts), si non 0pt (Après une visite sur le terrain selon les adresses indiquées par le soumissionnaire)	Soumission des documents légaux requis (20 pts) si non 0 pt	3 ans ou plus : 15 pts ; si non 0 pt	Si vos prix sont les meilleurs sur le marché et s'ils mettent par écrit qu'ils accorderont des remises en fonction du volume)	Sera évaluée à partir de la marque des produits proposés	Paiement 100% après livraison par virement bancaire (15 pts), si non 5 pts	Existence d'un compte bancaire au nom de la société (15 pts), sinon 0 pt.	

10	20	15	10	15	15	15	100
----	----	----	----	----	----	----	-----

Seuls les soumissionnaires qui obtiennent un score de 80% ou plus seront pris en considération. Seuls les fournisseurs retenus se verront attribuer un contrat à long terme avec World Vision pour la fourniture des produits d'entretiens pour une période d'un (1) an.

1. Condition de paiement

Selon les conditions de paiement standard de World Vision, le paiement de facture se fait dans 22 jours ouvrables après la réception des biens et la soumission des factures finales et des attestations qui prouvent que la marchandise a été livrée, acceptée et approuvée par un représentant de la World Vision. Dans des situations exceptionnelles, si un soumissionnaire souhaite demander un paiement anticipé, il doit préciser dans sa proposition les raisons qui rendent ce paiement nécessaire et obligatoire et doit fournir une lettre de garantie.

World Vision évaluera alors ces circonstances et déterminera, à sa discrétion, si un paiement anticipé peut être effectué et les conditions auxquelles ce paiement sera soumis. Si un paiement anticipé est jugé nécessaire, il ne doit pas dépasser l'équivalent de 40% du coût total du marché et World Vision peut demander au soumissionnaire de fournir une garantie bancaire ou toute autre forme de sécurité généralement acceptable.

A noter que World Vision, en tant qu'organisation non gouvernementale à but non lucratif est exempte de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA). Par conséquent, celle-ci ne doit pas être considérée, ni mentionnée dans votre offre financière.

Exigences pour les fournisseurs retenus

- 1- Les prix seront fixés pour une période minimale d'un an. Toutefois, en cas d'inflation de 10 % et plus, avec preuve à l'appui par les deux parties, les prix seront soumis à révision.
- 2- Les fournisseurs sélectionnés doivent respecter les délais de livraison et ne doivent pas être habitués à des ruptures de stock ;
- 3- Les fournisseurs doivent livrer les articles aux bureaux de World Vision et doivent fournir les factures, les bons de livraison et les copies des bons de commande lors des livraisons.

Conditions générales : Il s'agit uniquement d'une demande de proposition. L'émission de cette demande de proposition ne crée pas d'obligation de la part de World Vision de payer les coûts encourus par les proposants potentiels dans la préparation de leur dossier de proposition.